

## Ville de Castillon-la-Bataille

# Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

**OBJET : N° D24-03-06 AVENANTS N°13 AU MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION D'UN ENSEMBLE BATI POUR Y LOGER LA MAISON DES ASSOCIATIONS.**

Le Maire de Castillon-la-Bataille,  
Vu l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,  
Vu l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés à procédures adaptées  
Vu l'article L2194-1 relatif aux modifications des marchés publics sans nouvelle procédure,  
Vu l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique relatif à l'accord cadre,  
Vu la décision D23-07-21 relative à l'attribution du marché public à procédure adaptée pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la Maison des Associations  
Considérant que des travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et que ces travaux ne changent pas la nature globale du marché,

### Décide

**Article 1 :** Au titre de l'avenant n°13 ; la prestation supplémentaire est ajoutée au marché public pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la Maison des Associations, lot 2, pour un montant de 3.000,00€ ht :

Réalisation d'une tranchée comprenant le terrassement, le sablage, le compactage, le remblaiement ; pour le raccordement à la canalisation d'eau potable située rue Montaigne.

**Article 2:** Monsieur le Maire et Madame la Releveuse Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3:** La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal  
Le 8 février 2024

**Le Maire  
Jacques Breillat**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 13

VALANT ORDRE DE SERVICE EN CONFORMITÉ AVEC LES DELAIS DÉTERMINÉS DANS LE  
PLANNING DES TRAVAUX

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Ville de Castillon la Bataille

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**Eurovia Aquitaine (lot 02)**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Construction d'une maison des Associations – lot 02

■ **Date de la notification du marché public** 13 juillet 2023

■ **Durée d'exécution du marché public** : CF PLANNING DES TRAVAUX .

■ **Montant initial du marché public** :

- Taux de la TVA : .....0,2.....
- Montant HT : 38.950,58€ (lot 02)
- Montant TTC : ...46 740,70€ ttc (lot 02).....

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Ajout de la prestation suivante :

Réalisation d'une tranchée comprenant le terrassement, le sablage, le compactage, le remblaiement ; pour le raccordement à la canalisation d'eau potable située rue Montaigne, pour un montant de 3000€ ht

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
*(Cocher la case correspondante.)*

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : .....0,2.....
- Montant HT : .....3000,00.....
- Montant TTC : .....3600,00.....
- % d'écart introduit par l'avenant : ...7,7%.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : .....0,2.....
- Montant HT : ...41.950,58...
- Montant TTC : .....50 340,70.....

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Eurovia Jean-Christophe Eyraud.	Bergerac le 08/02/2024	 EUROVIA AQUITAINE BP/628 24106 BERGERAC CEDEX Tél. 05.53.74.44.00 - Fax 05.53.24.56.54 SIRET N° 414 537 142 00070

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

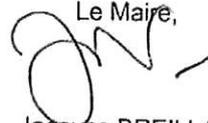
**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Castillon la Bataille , le 8 février 2024

Signature

Le Maire,



Jacques BREILLAT

**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ... Bergerac ....., le ... 08/02/2024

Signature du titulaire,

**EUROVIA AQUITAINE**  
BP 628  
24106 BERGERAC CEDEX  
Tél. 05.53.74.44.00 - Fax 05.53.24.56.54  
SIRET N° 444 537 142 00070

**■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

**■ En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.